News 2020

Nikki Rai, filleule de Nicole Niquille.

Janma garantit que 100% des contributions de parrainage sont directement versées aux familles dans l'Himalaya.

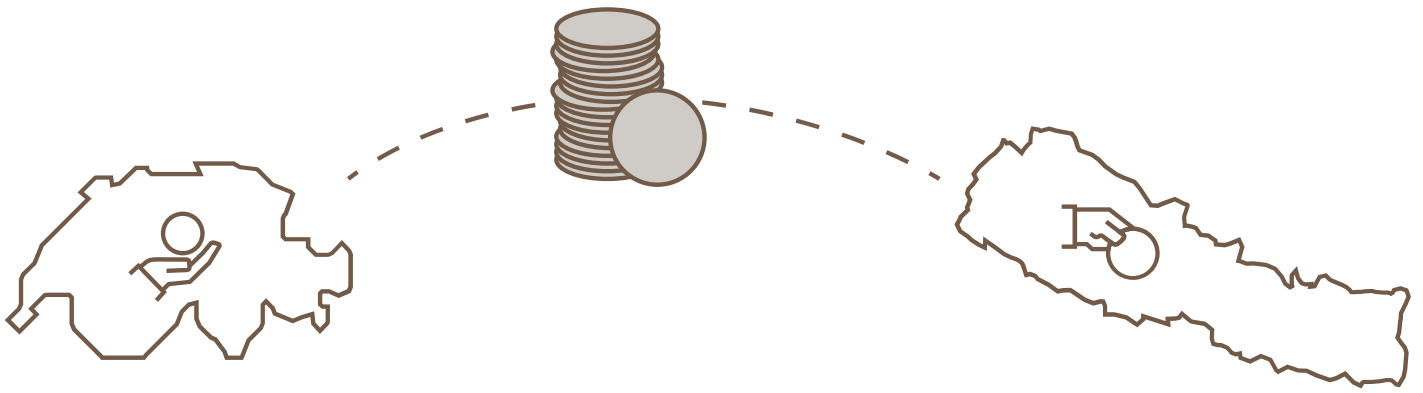

230 x CHF 2200.–

contributions promises

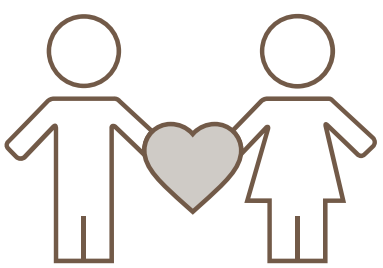

230 filleuls

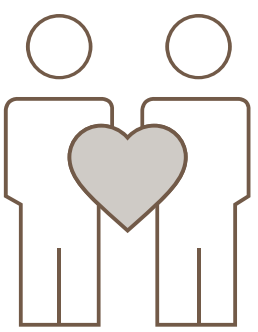

195 marraines et parrains

Faire un don ou assumer un parrainage ?

Que vous fassiez un don unique ou que vous vous engagiez pour un parrainage, nous vous remercions pour votre intérêt et nous nous réjouissons de prendre contact avec vous. Même de petits dons nous aident à continuer à développer Janma. Vous trouverez de plus amples informations sur **www.janma.org**

Janma – Childrens' Education Fund
Steinhübeliweg 8
3074 Muri bei Bern
www.janma.org
info@janma.org

COMPTE
Raiffeisen Moléson
IBAN CH57 8012 9000 0415 3952 2
Fondation Nicole Niquille, Hôpital Lukla
Janma – Childrens' Education Fund
La Bourliandaz 105
CH-1637 Charmey (Gruyère)

janma
CHILDRENS' EDUCATION FUND
PLNN HOSPITAL LUKLA NEPAL

Chères marraines, chers parrains, chers amis et familles

Huit ans après la création du projet Janma – Childrens‘ Education Fund à l’Hôpital de Lukla au Népal, et le lancement du programme de parrainage pour les enfants de la région de Lukla dans le district de Solukhumbu dans l’Himalaya népalais, nous pouvons dresser un bilan positif : durant cette période, des parrainages ont été conclus pour 230 enfants. Plus de 195 marraines et parrains sont confiants quant à l’impact du projet. Ils motivent les familles à donner naissance à leurs enfants dans l’environnement hospitalier sécurisé de l’Hôpital Pasang Lhamu Nicole Niquille. Janma veille à ce que les enfants nés à l‘hôpital soient scolarisés pendant dix ans en payant les frais de scolarité grâce aux contributions de parrainage. Le premier jour de l’année scolaire, à l’occasion de la Journée Janma, les parrainages sont remis personnellement en espèces aux familles, sur présentation du certificat Janma.

Cette année, la Newsletter Janma 2020 sera publiée un peu plus tard que les années précédentes. Suite aux défis actuels et notamment la situation politique en matière de santé, nous avons dû annuler notre voyage au Népal. Le trafic aérien international à destination de Katmandou a été suspendu en avril et en concertation avec la Fondation Nicole Niquille, Janma a décidé d’annuler le voyage cette année.

Le manque de touristes de trekking a eu des conséquences massives sur la population du district de Solukhumbu, qui est largement dépendante de cette industrie, comme nous l’a confirmé notre représentante Janma à l’Hôpital de Lukla, Pasang Lhamu. La situation existentielle de nombreuses familles est menacée.

Ne voyant aucun signe d’amélioration de la situation sanitaire mondiale, la Fondation Nicole Niquille et la direction de Janma ont décidé en septembre que les Journées Janma seraient organisées par la directrice de l’Hôpital, sous sa direction et sans l’accompagnement de la délégation suisse de Janma. Le personnel de l’Hôpital de Lukla a accueilli – avec beaucoup de cœur – les familles parrainées en petits groupes devant l’Hôpital les 6 et 7 octobre 2020 et a versé les contributions de parrainage à plus de 110 enfants et à leurs familles. L’événement a été documenté par des photos et une vidéo (réalisée au Népal). Ainsi, les Journées Janma ont été réalisées et documentées entièrement selon notre philosophie. Vous trouverez la vidéo à l’adresse **www.janma.org**

Nous espérons pouvoir remettre les contributions de parrainage en avril 2021 de la manière habituelle.

Au nom de la Fondation Nicole Niquille et de Janma, nous vous remercions, chères marraines, chers parrains et chers donateurs du fond du cœur pour votre confiance dans notre travail et dans le projet Janma. Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, surtout en ces temps difficiles, des vacances paisibles et un bon début d’année en bonne santé.

Rolf Loepfe Rob Lewis

Pasang Lhamu – notre personne de confiance à l'Hôpital de Lukla

Pasang Lhamu est responsable des affaires administratives de l'Hôpital de Lukla depuis l'ouverture en 2005. Elle a activement soutenu et façonné le projet Janma depuis le début. Jusqu'à aujourd'hui, elle connaît personnellement chaque enfant né à l'hôpital et sa famille. Elle est notre personne de confiance sur place et nous documente régulièrement avec les certificats de naissance et les photos des nouveau-nés à Lukla.

Pasang Lhamu vit avec sa famille dans la banlieue de Lukla. En plus de son travail à l'hôpital et pour Janma, elle y gère un petit gîte avec son mari. Pendant son temps libre, Pasang s'engage en faveur des droits des femmes dans la société népalaise pour la préservation des anciennes traditions sherpas. Elle dirige entre autres un groupe de danseurs sherpas.

Nous recherchons des marraines et des parrains.

Devenez marraine ou parrain ! Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet : **janma.org**
Les dons ponctuels pour soutenir le projet sont également les bienvenus !

Fondation Nicole Niquille, Hôpital Lukla
pour Janma – Childrens' Education Fund
La Bourliandaz 105, 1637 Charmey (Gruyère)

COMPTE
Raiffeisen Moléson
IBAN CH57 8012 9000 0415 3952 2

Un projet de la Fondation Nicole Niquille
www.hopital-lukla.ch

En coopération avec JETHA MAILA
www.jethamaila.ch

Editeur textes et photos Rolf Loepfe et Rob Lewis

Janma – Childrens' Education Fund Nepal
Steinhübeliweg 8 | 3074 Muri bei Bern | www.janma.org | info@janma.org